

## Conseil de gestion Agoa

Séance du 27 avril 2016

Délibération Agoa\_cdg\_2016\_019

### Approbation du rapport d'activité 2015 du sanctuaire Agoa

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L334-1 et R334-8 ;  
Vu la délibération n°2013\_31 du conseil d'administration de l'Agence portant approbation de la gestion directe du sanctuaire Agoa par l'Agence ;  
Vu la délibération n°2014\_17 du conseil d'administration de l'Agence portant création du conseil de gestion du sanctuaire Agoa ;  
Vu la délibération Agoa\_cdg\_2015\_005 du conseil de gestion d'Agoa du 21 mai 2015 relative aux délégations de compétences données au bureau ;  
Vu la délibération n°2015\_28 du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées portant approbation du règlement intérieur du conseil de gestion du sanctuaire Agoa du 30 novembre 2015 ;  
Vu la délibération n°2015-29 du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées portant approbation des modifications relatives au fonctionnement et à la composition du conseil de gestion d'Agoa du 30 novembre 2015 ;  
Vu la décision 2016/001 du président du conseil d'administration de l'Agence en date du 13 avril 2016 portant nomination des membres du conseil de gestion d'Agoa ;  
Considérant que le quorum est atteint et que le bureau peut valablement délibérer ;

PIECE JOINTE : **Rapport d'activités 2015 du sanctuaire Agoa**

#### Le conseil de gestion adopte les décisions suivantes :

##### Article 1 :

Sur présentation du président et après avoir délibéré, le conseil de gestion approuve le rapport d'activités 2015 du sanctuaire Agoa.

##### Article 2 :

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

|             |         |
|-------------|---------|
| POUR        | 36 voix |
| CONTRE      | 0 voix  |
| ABSTENTIONS | 0 voix  |

Le président du conseil de gestion d'Agoa

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées

Thierry CANTERI  
directeur du département  
des parcs naturels marins





# Sommaire

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>UNE AIRE MARINE PROTEGEE DEDIEE AUX MAMMIFERES MARINS QUI SE STRUCTURE .....</b>   | <b>4</b>  |
| 2015 : LES INSTANCES DE GOUVERNANCE D'AGOA PRENNENT LEUR RYTHME DE CROISIERE .....  | 4         |
| LES MOYENS D'AGOA .....   | 7         |
| <i>L'équipe technique</i> .....   | 7         |
| <i>Le budget</i> .....  | 8         |
| <i>Les moyens techniques</i> .....  | 8         |
| L'INSERTION D'AGOA DANS LE PAYSAGE REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL .....  | 9         |
| <i>Participation à des colloques internationaux</i> .....   | 9         |
| <i>Participation aux réseaux de gestionnaires et aux échanges sur les AMP et les mammifères marins</i> .....                              | 9         |
| <b>RECUEIL ET TRAITEMENT DE DONNEES .....</b>   | <b>11</b> |
| ANALYSE DES CAMPAGNES 2012 - 2014 D'OBSERVATIONS EN MER ET SYNTHESE DES CONNAISSANCES...  | 11        |
| EMBARQUEMENT DE L'EQUIPE AGOA AVEC LA MISSION KARUBENTHOS 2 DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE .....                                 | 12        |
| PHASE PILOTE DE L'OBSERVATOIRE ACOUSTIQUE AGOA.....   | 13        |
| <i>La Station Acoustique Agoa : outils d'acquisition et de traitement en temps-réel</i> .....   | 13        |
| <i>Déploiement d'enregistreurs de dauphins : un premier test dans les milieux tropicaux</i> .....   | 14        |
| <b>ETUDE ET EXPERTISE.....</b>  | <b>16</b> |
| LANCEMENT DE LA DEMARCHE POUR LE DEUXIEME PLAN DE GESTION .....   | 16        |
| LES AVIS RENDUS.....  | 17        |
| <b>REDUCTION DES IMPACTS, INTERVENTION AUPRES DES ACTEURS .....</b>   | <b>19</b> |
| ACCOMPAGNEMENT DE MANIFESTATIONS NAUTIQUES .....  | 19        |
| <i>Courses de jet-ski 'Karujet' 2015 (Guadeloupe)</i> .....   | 19        |
| SENSIBILISATION DES CROISIERISTES TRAVAILLANT VERS PETITE-TERRE .....   | 21        |
| L'OBSERVATION COMMERCIALE DES CETACES DANS LE SANCTUAIRE AGOA.....  | 22        |
| <i>Etude de caractérisation des activités d'observations commerciales des cétacés dans le sanctuaire Agoa</i> .....                       | 22        |
| PREMIERE FORMATION « DESENCHEVETREMENT » DES GRANDS MAMMIFERES MARINS ORGANISEE PAR AGOA ET LA COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE ..... | 24        |
| <b>SENSIBILISATION, MEDIATION, COMMUNICATION.....</b>   | <b>26</b> |
| <i>Un effort adapté aux priorités</i> .....   | 26        |
| DES OUTILS STANDARDS DE COMMUNICATION.....  | 26        |
| <i>www.sanctuaire-agoa.fr : un site web dédié</i> .....   | 26        |
| <i>Plaquette, flyer, kakémono, poster : des outils socles pour la communication d'Agoa</i> .....  | 27        |

|  |           |
|--|-----------|
| <i>Illustrations naturalistes</i> .....  | 30        |
| BILAN DE LA COUVERTURE MEDIA.....  | 31        |
| UN PROJET MULTIPARTENAIRES POUR FORMER LES ENFANTS MAIS AUSSI LES GRANDS.....  | 31        |
| <i>Sensibilisation dans les classes et installation de panneaux d'information grand public</i> .....                                 | 31        |
| CONFERENCES GRAND PUBLIC.....  | 32        |
| 1 <sup>er</sup> Kozé Agoa : conférence grand public à vocation annuelle .....  | 32        |
| <i>Semaine de sensibilisation des Saint-Martinois</i> .....  | 33        |
| <b>COOPERATION</b> .....   | <b>34</b> |
| VERS DES ACTIONS TRANSFRONTALIERES .....   | 34        |
| SIGNATURE D'UN JUMELAGE AVEC LE PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINTE-LAURENT, QUEBEC .....  | 35        |
| PROJET DE JUMELAGE AVEC YARARI, SANCTUAIRE POUR LES MAMMIFERES MARINS ET LES REQUINS DES<br>EAUX SOUS JURIDICTION NEERLANDAISE. .... | 35        |
| <b>LES DOCUMENTS PRODUITS PAR AGOA EN 2015</b> .....   | <b>37</b> |
| <b>REALISATIONS 2015 PLAN DE GESTION 2012 - 2017</b> .....   | <b>38</b> |

---

# Une aire marine protégée dédiée aux mammifères marins qui se structure

---

L'année 2015 a été consacrée à la mise en œuvre opérationnelle de l'organe de gouvernance d'Agoa : son conseil de gestion et son bureau.

## 2015 : les instances de gouvernance d'Agoa prennent leur rythme de croisière

Le premier conseil de gestion s'est tenu le 21 mai à Fort-de-France, le second le 6 novembre à Marigot.

### *21 mai 2015 : élection du président, des trois vice-présidents et du bureau*

Le conseil de gestion du sanctuaire Agoa s'est tenu jeudi 21 mai 2015 à la Préfecture de Fort-de-France en Martinique, sous l'autorité du Préfet de la Martinique. A cette occasion, les 43 membres présents ou représentés ont notamment élu leur président, leurs trois vice-présidents et les membres du bureau.

Les membres du conseil de gestion ont élu comme président pour 3 ans, Monsieur Yvon Combes.

Ont également été élus vice-présidents par les membres du conseil de gestion :

- Monsieur Daniel CHOMET, conseiller régional de la Martinique.
- Madame Ramona CONNOR, vice-présidente de la Collectivité de Saint-Martin.
- Monsieur Benoît CHAUVIN, conseiller territorial de la Collectivité de Saint-Barthélemy



**Séance du conseil de gestion du 21 mai 2015, salle Félix Eboué, Préfecture de la Martinique.**

Crédit : Alexandre Arqué / Agence des aires marines protégées.

Afin de faciliter le fonctionnement du sanctuaire Agoa, le conseil de gestion a mis en place un bureau de seize membres :

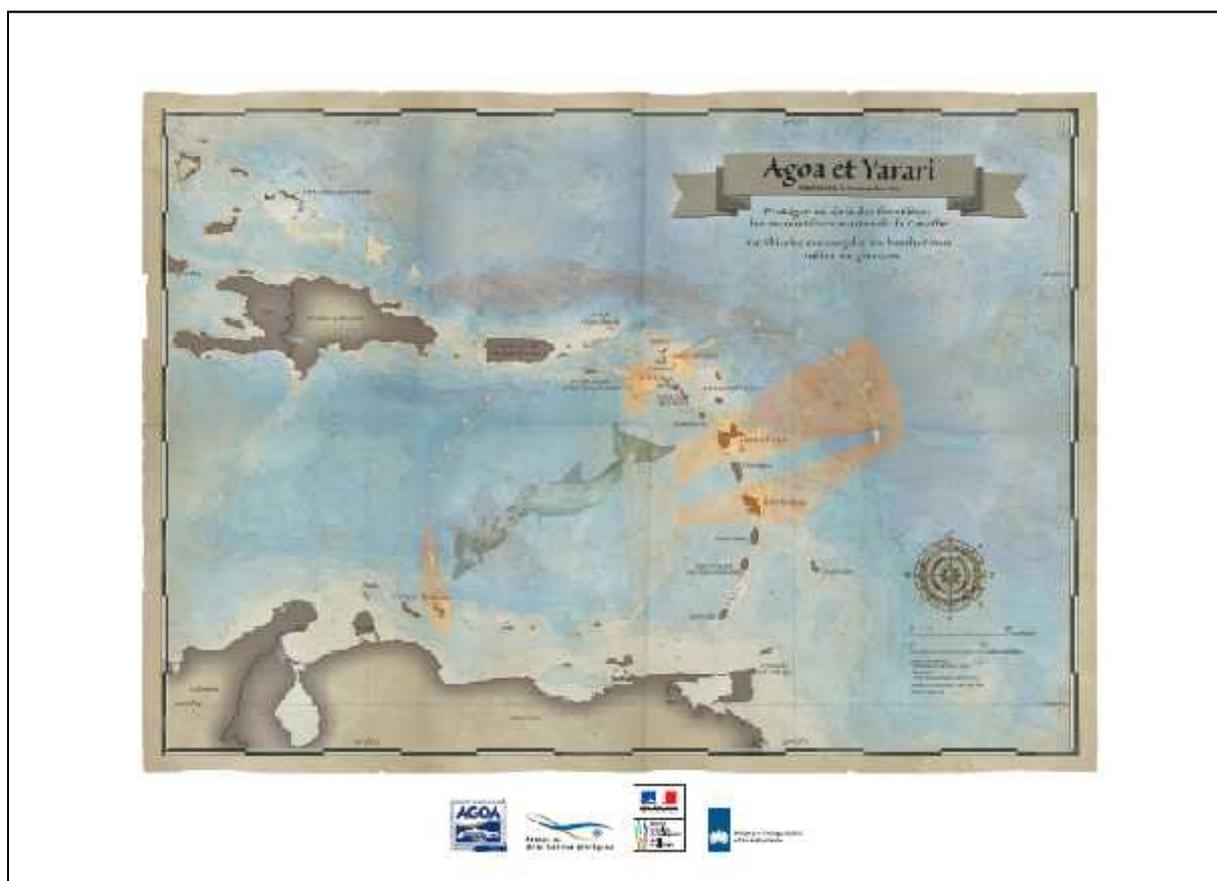
- Monsieur Olivier Marie-Reine, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique, Monsieur Bulent Gulay, représentant de la fédération des industries nautiques de Saint-Martin, président de METIMER, Monsieur Jean-Pierre Concaud, représentant des opérateurs d'observation commerciale des mammifères marins en Guadeloupe (Guadeloupe Évasion Découverte), représentants des organisations socioprofessionnelles et des associations d'utilisateurs.
- Madame Kate Richardson, représentante de la promotion touristique dans les Antilles françaises, directrice de l'Office du tourisme de Saint-Martin.
- Madame Lesley Sully, Présidente de l'ECCEA et Monsieur Jean-Jacques Rigaud, président de l'Association de Protection des oiseaux de Saint-Barthélemy, représentants des associations de protection de la nature.
- Monsieur Christian Dachir au titre du Parc naturel régional de Martinique et Monsieur Nicolas Maslach, conservateur de la Réserve naturelle de Saint-Martin, représentants des gestionnaires d'aires marines protégées.
- Monsieur Lionel Reynal, expert halieute IFREMER et Madame Anne Fontaine, directrice du CAR-SPAW dans la catégorie des personnalités qualifiées.

Sont également membres du bureau deux représentants de l'État : les Directeurs des DEAL de Martinique et de Guadeloupe.

**6 novembre 2015, Marigot, second conseil de gestion**

Sous l'égide de son président, le conseil de gestion du 6 novembre 2015 a notamment approuvé la méthode et le calendrier pour la rédaction du second plan de gestion. Le conseil a donc deux années pour travailler sur **un plan de gestion, qui devrait être finalisé pour fin 2017.**

Le conseil de gestion a par ailleurs donné un **avis favorable pour la signature d'une « Déclaration commune de collaboration entre Yarari et Agoa concernant la protection des mammifères marins et de leurs habitats dans la région Caraïbe ».**



**Carte cadeau remise à Paul Hoetjes à l'occasion de la décision de proposition de jumelage entre Yarari et Agoa.**

Crédit : Agence des aires marines protégées/Yann Souche et Claude Bourdon.

A l'occasion de cette réunion, quatre avis ont également été rendus.

L'ensemble des avis rendus par le bureau et/ou le conseil de gestion sont disponibles en ligne sur le site de l'Agence des aires marines protégées, rubrique recueil des actes administratifs.

---

### *29 juin et 29 septembre 2016, réunions du bureau*

Deux bureaux se sont réunis en 2016 : le premier par visioconférence le 29 juin 2015 et le deuxième à Saint-Barthélemy le 29 septembre 2015. Le premier bureau avait pour objet unique un avis concernant l'aménagement d'une marina à Jarry (Guadeloupe). Le second s'est déroulé sur une journée entière avec un ordre du jour plus conséquent, traitant de sujets de gouvernance et de divers sujets techniques. Un avis favorable sous condition a notamment été rendu concernant le projet d'énergie thermique des mers NEMO (Martinique). La méthodologie et le planning prévisionnel pour la rédaction du deuxième plan de gestion ont été approuvés. Des points d'information technique ont été proposés au bureau concernant les travaux de la commission coopération internationale, le programme de la soirée « Kozé Agoa 2015 », ou encore la méthode de calculs de seuils d'impact sonore utilisée par l'équipe technique.

### *25 septembre et 5 novembre 2015, réunions de la commission coopération internationale.*

Deux réunions de la commission coopération internationale se sont tenues, la première par visioconférence le 25 septembre 2015 et la seconde le 5 novembre 2015. L'objet principal de la première réunion était un premier partage d'information sur la situation et les actions engagées.

Cette première réunion avait également pour objectif de présenter la campagne REMMOA (suivi des mammifères marins et de la mégafaune pélagique dans les eaux ultra-marines françaises par survol aérien) aux membres de la commission coopération internationale.

Tous les membres ont confirmé à cette occasion la nécessité de coopération avec les pays voisins et sont volontaires pour apporter leur appui à cette coopération. Ils confirment également la nécessité qu'Agoa soit le point focal au niveau local, et que les pays soient associés également en termes de sensibilisation à la méthode et présentation des résultats (via Agoa).

La réunion du 5 novembre avait pour objectif de dresser les premières pistes de stratégie et de définir les priorités en termes d'action.

## **Les moyens d'Agoa**

L'Agence des aires marines protégées met en œuvre les moyens techniques et financiers.

### **L'équipe technique**

L'équipe du sanctuaire Agoa est rattachée au département « Parcs naturels marins » de l'Agence.

En 2015 est constituée de cinq personnes

- Amandine Eynaudi, déléguée de l'Agence des aires marines protégées pour le sanctuaire Agoa (CDD)
- Sophie Bédel, Chargée de mission scientifique et technique (CDD)
- Olivia Giuliani, Appui administratif et communication (VSC)
- Maxime Sébe, Appui scientifique et technique (VSC)

- Romain Renoux, dans le cadre d'une convention de partenariat avec réserve naturelle nationale de Saint-Martin, correspondant Agoa à Saint-Martin (correspondant à 0,5 ETP)

## Le budget

| Type de dépenses           | Montant (€)    |
|----------------------------|----------------|
| Salaires                   | 181 330        |
| Dépenses de fonctionnement | 217 627        |
| Dépenses d'investissement  | 1 257          |
| <b>TOTAL</b>               | <b>400 214</b> |

## Les moyens techniques

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Bâtiment              | <p>Les agents de l'équipe Agoa étaient basés au siège du Parc national de la Guadeloupe, à Saint-Claude dans le cadre d'une convention d'accueil jusqu'au mois de novembre.</p> <p>Depuis le mois de novembre 2015, ils sont dans des locaux indépendants.</p>    |
| Véhicule de service   | « Dacia Sandero » (1)   |
| Matériel scientifique | <p>GPS (2), appareils photo (2), Tascam (2) et hydrophones (2), jumelles (3).</p> <p>C-POD récupérés d'un projet Agence (MARSAC) qui s'est déroulé sur la façade Atlantique en 2014 (petits dispositifs acoustiques nb =5)</p> <p>Station acoustique Agoa (1)</p> |

---

## L'insertion d'Agoa dans le paysage régional, national et international

### Participation à des colloques internationaux

Les opportunités d'échanges et de valorisation des actions d'Agoa, sont des moments particuliers et bien identifiés dans le milieu de la protection de l'environnement. L'année 2015 a été marquée par la présence d'Agoa à une rencontre internationale regroupant l'ensemble des acteurs de la protection de l'environnement des territoires britanniques ultramarins (juillet 2015 – Gibraltar).

A l'occasion de ce rendez-vous auquel ont participé les 5 territoires britanniques de la Caraïbe (Anguilla/British Virgin Island/Montserrat/Cayman Island/Turks and Caicos), Amandine Eynaudi et Romain Renoux ont fait une présentation en plénière intitulée *Towards a marine mammal transboundary management and governance in the Caribbean region : UK OTs on board with us ?* Soulignant la nécessité d'une gestion transfrontalière des mammifères marins dans la Caraïbe, ce rendez-vous a permis également de mettre en valeur les synergies déjà existantes avec les îles d'Anguilla notamment, et de renforcer le partenariat avec les acteurs britanniques de la Caraïbe.

Les actes du colloque sont disponibles sur le site <http://www.ukotcf.org/confs/gibraltar2015.htm>

### Participation aux réseaux de gestionnaires et aux échanges sur les AMP et les mammifères marins

- **16 et 17 juin, Fort-de-France, Bodlanmè,**

Les 16 et 17 juin 2015, s'est déroulé au Palais des congrès de Madiana, le quatrième forum Bòdlanmè organisé par l'Agence des 50 pas géométriques et ses partenaires. Placé sous la présidence d'honneur de Monsieur Ferdj Louisy, ce forum Bòdlanmè 4 a rassemblé près de 350 participants et intervenants sur les deux jours. Le thème retenu pour la quatrième édition était : « *Faire de notre littoral et de la mer, des espaces de réconciliation durable* ». A cette occasion le sanctuaire Agoa était représenté par sa déléguée à la demi-journée autour du thème : « *Les aires marines protégées sont-elles un outil de réconciliation des usagers ?* ».

- **25 et 26 juin, Saint-Martin, Table ronde des gestionnaires des aires marines protégées Antilles-Guyane.**

Participation d'Agoa au réseau technique des gestionnaires d'aires marines protégées, occasion de faire un point d'étape technique sur les avancées et difficultés rencontrées auprès des autres gestionnaires d'AMP.

---

- **5 octobre, Brest, Forum national des gestionnaires d'aires marines protégées**

La candidature du sanctuaire Agoa avait été acceptée par le Forum des gestionnaires à l'occasion de la réunion annuelle 2014, mais le sanctuaire n'avait pas pu y être présenté (l'installation du conseil de gestion en présence de Madame La Ministre se déroulant peu après). Cela donc été fait à l'occasion de l'édition 2015.

- **17 et 18 Octobre, Le Conquet, Séminaire annuel du Réseau National Echouage (RNE).**

Présence d'Agoa à la rencontre annuelle des membres du RNE, permettant d'assister aux présentations des résultats et problématiques des autres façades, et des échanges sur les perspectives d'études à mettre en place au niveau d'Agoa avec certains acteurs présents.



Cachalot nain, *Kogia sima* / Crédit Maëly MARUZZI / Agence des aires marines protégées

---

# Recueil et traitement de données

---

Dans le cadre de l'application de son premier plan de gestion et de l'élaboration du second, Agoa poursuit les compléments et mises à jour des connaissances nécessaires tout en inscrivant un certain nombre de dispositifs d'acquisition dans une perspective future.

## Analyse des campagnes 2012 - 2014 d'observations en mer et synthèse des connaissances

Dans le cadre d'une convention spécifique avec l'observatoire Pélagis (Université de La Rochelle - UMS 3462), une analyse des données collectées lors des campagnes Agoa 2012, 2013 et 2014 (cartographie des données, résultats d'analyses, discussions, bilan critique, préconisations) a été réalisée ainsi qu'une synthèse des connaissances compilant les informations et données disponibles au sein d'Agoa (incluant celles des associations et gestionnaires les ayant fournis).

Afin de réaliser ce travail, l'équipe technique Agoa a été mobilisée depuis juin 2014.

Outre la saisie d'informations manquantes, un important travail de compilation (nettoyage, validation et harmonisation) des données des différentes campagnes avait d'abord été nécessaire pour rendre les données aussi homogènes que possible. Il a parfois été utile de recourir aux archives photographiques pour confirmer certaines observations. (soit plus de 75 jours de travail cumulé en 2014). L'examen de ce premier jeu de données avait conduit Pélagis à demander un travail de mise en forme et d'encodage par l'équipe Agoa (effort, conditions météorologiques, type de données), pour qualifier les phases d'observation et espérer quantifier l'effort réalisé par campagne (50 jours de travail cumulés sur 2014 et 2015). Cette phase a nécessité un grand nombre d'échanges entre les deux équipes, de sorte à disposer de terminologies communes.

Enfin, la relecture des documents intermédiaires et la fourniture d'informations complémentaires a fortement mobilisé l'équipe Agoa au cours de l'année 2015 (30 jours cumulés), que ce soit pour l'analyse et le diagnostic des campagnes ou la synthèse des données (littérature grise, observations des associations et gestionnaires). Les cartes et versions finales des rapports correspondants serviront de base pour la construction du prochain plan de gestion et des actions associées.

---

## Embarquement de l'équipe Agoa avec la mission KARUBENTHOS 2 du Muséum national d'Histoire naturelle

Du samedi 6 juin 2015, au mardi 30 juin, l'expédition Karubenthos 2 a pris la mer pour étudier la composition des communautés benthiques du plancher océanique au large de la Guadeloupe. La récolte d'échantillons était réalisée par dragage ou chalutage,

Deux membres de l'équipe Agoa ont embarqué durant 16 jours à bord du navire ANTEA (mis à disposition par l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement), afin de collecter des données sur la présence de cétacés au large et tester un protocole pour plateforme d'opportunité (relevés de données sur des bateaux non dédiés).

- **Les espèces observées**

Sur près de 100 heures d'observations en façade Atlantique (du nord de l'archipel à Marie-Galante), l'équipe Agoa a observé une centaine de grands dauphins (*Tursiops truncatus* ; nombre cumulé d'individus sur 11 observations distinctes) et une dizaine de dauphins tachetés de l'Atlantique (*Stenella frontalis* ; 1 groupe observé)

- **Bilan de la mission**

Outre le test du protocole, la mission a permis de recueillir des données précieuses sur une espèce pourtant bien documentée, le grand dauphin. Les localisations de certains groupes constituent de nouveaux sites de présence, et certaines observations ont permis de collecter des clichés utiles à l'identification individuelle (méthode dite de photo-identification).

En effet, au moins 19 nageoires dorsales de grands dauphins (*Tursiops truncatus*) et 6 nageoires dorsales de dauphins tachetés de l'Atlantique (*Stenella frontalis*) sont de qualité suffisante pour reconnaître ces delphinidés en cas de nouvelle rencontre.

L'embarquement lors d'une telle mission a permis à l'équipe Agoa d'acquérir des données dans des zones d'intérêt ou des zones habituellement difficiles à la prospection (éloignement, conditions météorologiques). L'acquisition de données sur de telles plateformes d'opportunité est une perspective prometteuse pour le sanctuaire Agoa et de nouveaux partenariats sont déjà envisagés.

Le rapport complet est disponible en suivant ce [lien](#).

---

## Phase pilote de l'observatoire acoustique Agoa

Dans le cadre du plan de gestion du sanctuaire Agoa, un observatoire acoustique est en cours de déploiement en phase pilote en Guadeloupe. L'observatoire reposera sur l'acoustique passive<sup>1</sup>. Celle-ci s'appuie sur des dispositifs qui enregistrent le son ambiant. L'acoustique passive présente des avantages divers :

- Bonne rentabilité temps/résultats ;
- Détection d'espèces discrètes<sup>2</sup> ;
- Continuité d'acquisition (jour/nuit, intersaisons...), quelles que soient les conditions météorologiques et dans des zones parfois peu accessibles ;
- Enregistrements de signaux acoustiques : écoute possible et utilisation pour sensibilisation et communication ;
- Enregistrement des autres sources de bruit pouvant avoir un impact sur les mammifères marins (notamment le trafic maritime).

Ce type d'équipement permet un suivi plus continu que les campagnes d'observations visuelles (plusieurs mois contre une quinzaine de jours) et permet aussi la détection d'espèces rares/discrètes.

En 2015, deux dispositifs ont été testés.

### La Station Acoustique Agoa : outils d'acquisition et de traitement en temps-réel

En juillet 2015, une station acoustique a été déployée sur le site de Vieux-Fort pour tests.



Station acoustique Agoa, crédits : David Corman/AAMP

---

<sup>1</sup> Elle s'oppose à l'acoustique active, où un son est émis par le dispositif, se réfléchit sur les surfaces environnantes (roche, animaux...) et est par la suite enregistré par le même dispositif.

<sup>2</sup> Espèces de cétacés difficilement observables visuellement

---

L'équipe Agoa recevra les données traitées en temps-réel : le système présente une intégration avancée, sans rupture entre les phases d'acquisition, de traitement et de mise à disposition de l'information utile.

Ce matériel et les outils d'exploitation associés présentent les caractéristiques recherchées par Agoa pour ses suivis : Enregistrement des signaux sonores sous-marins d'origine biologique et anthropique, auto-suffisance en énergie, analyse automatique pour détecter et classifier les événements acoustiques par nature du bruit et par famille d'espèces, transmission en temps réel des données.

Ce dispositif est fonctionnel jusqu'à 200 mètres de profondeur et présente l'avantage d'être démontable et transportable.

Outre la capacité temps-réel qui permet un éventuel déclenchement de mission d'observation opportuniste directe ou indirecte (par Agoa ou par un de ses partenaires), la station permet, grâce aux données acquises et une modélisation à partir des données AIS (données de navigation du trafic maritime), de créer une carte de bruit ambiant d'une grande zone (Production de cartes sonores et de statistiques de bruit). Ce dernier point permettra à Agoa de réaliser une veille acoustique et de maintenir de bonnes capacités d'accueil pour les cétacés fréquentant ses eaux.

Malheureusement, le déploiement de juillet 2015 a dû être écourté suite à des dysfonctionnements de la station. Celle-ci a été renvoyée chez le concepteur pour réparation. Sa prochaine mise à l'eau pour test est prévue pour février 2016.

## Déploiement d'enregistreurs de dauphins : un premier test dans les milieux tropicaux

Entre le 2 septembre et le 30 octobre 2015, 4 dispositifs « C-POD » ont été déployés par Agoa avec l'aide du Parc national de Guadeloupe.

Ces enregistreurs détectent les clics de delphinidés.

- **Objectif**

L'objectif de ce premier test était de tester l'efficacité de ces dispositifs en milieu tropical. En effet, plusieurs paramètres peuvent potentiellement influencer le fonctionnement de ces dispositifs :

- La température de l'eau

*Les paramètres de propagation du son varient notamment en fonction de la température. N'ayant jamais été testé dans les eaux chaudes, le comportement du C-POD dans ces configurations n'est pas connu.*



**Figure 1: C-POD déployé sur mouillage du PNG. Crédit : X. Kieser, PNG**

- 
- La diversité multi-spécifique

*Le C-POD n'a été testé que dans des zones à faible diversité spécifique de delphinidés à la différence du périmètre Agoa qui recense la présence de plus d'une dizaine d'espèces de delphinidés.*

- Les crevettes claquantes

*Les crevettes claquantes, nombreuses dans la zone, émettent des sons de fortes intensités qui peuvent se confondre avec les détections de delphinidés.*

Tous ces paramètres peuvent plus ou moins influencer les données. En phase test, les C-POD ont donc été déployés avec des configurations différentes afin de tester la mieux adaptée pour un déploiement au sein d'Agoa.

- **Résultats**

Les résultats du déploiement sur les bouées du PNG ont été un succès. L'enregistrement a été effectué sur une durée similaire à celle des déploiements dans les eaux plus froides. Les crevettes claquantes n'ont que très peu influencé les détections ; deux détections de delphinidés ont été enregistrées. Grâce aux remontées d'observations d'usagers, ces détections ont pu être assimilées à des grands dauphins *Tursiops truncatus*. Les signaux détectés ont été saisis dans la banque de données du logiciel d'analyse et permettront une classification directe lors de la prochaine détection similaire. Ce déploiement a permis d'établir la nécessité de coupler les informations acoustiques aux informations visuelles afin de construire une banque de données acoustiques robuste qui, à terme permettra une classification fine des détections sans avoir besoin de confirmation visuelle.

- **Perspectives**

Un déploiement opérationnel a démarré en décembre 2015 dans la Réserve naturelle nationale de Petite-Terre en partenariat avec ses co-gestionnaires : l'ONF et l'association Titè. Cette opération se poursuivra jusqu'en septembre 2016 et fera l'objet d'un stage. A la fin de ce projet et selon les résultats, d'autres secteurs du sanctuaire pourront être faire l'objet de suivis afin de compléter l'acquisition de connaissance sur les delphinidés.

Le rapport complet est disponible en suivant ce [lien](#).

---

# Etude et expertise

---

## Lancement de la démarche pour le deuxième plan de gestion

En vigueur depuis 2012, l'actuel plan de gestion arrive à échéance fin 2017. Pour préparer le prochain plan de gestion (d'une durée de 15 ans), un travail de concertation associant les membres du conseil de gestion et les acteurs concernés, a été lancé fin 2015 par le conseil de gestion. Il intégrera les actions réalisées à ce jour, capitalisera sur les dynamiques installées ces dernières années, et tiendra compte des nouvelles données et problématiques disponibles.

La méthodologie suivante, validée par le conseil de gestion en novembre 2015, sera mise en œuvre en 2016 et 2017 pour validation du deuxième plan de gestion Agoa fin 2017.

Ces éléments de méthodologie sont conformes à ceux définis dans le cadre des travaux pour un guide méthodologique en cours de rédaction concernant la méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels au niveau national<sup>3</sup>.

### **Phase I : Actualisation de l'état des connaissances et du diagnostic « *que savons-nous ?* »**

#### 1.1) Actualisation de l'état des connaissances

L'actualisation de l'état des connaissances vise l'intégration de l'ensemble des données acquises (et disponibles) depuis la validation du premier plan de gestion en 2011.

#### 1.2) Actualisation du diagnostic

Il s'agit, à partir de l'état des connaissances actualisé, de proposer un diagnostic partagé mis à jour. Il présentera notamment le bilan des actions menées, les résultats atteints du plan de gestion I (2012-2017), les facteurs d'influence (paramètres environnementaux ou anthropiques ayant une action sur les objectifs à long terme) et le niveau de responsabilité d'Agoa pour les espèces fréquentant le sanctuaire. Ce diagnostic sera réalisé à partir des données disponibles et devra permettre la précision des enjeux.

#### 1.3) Définition des enjeux : « ce que nous (Agoa) devons préserver ou améliorer »

A partir de l'état des connaissances et du diagnostic actualisés, les éléments du patrimoine naturel (les mammifères marins et leurs habitats) d'Agoa pour lesquels ce dernier a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer seront précisés et hiérarchisés.

---

<sup>3</sup> Le pilotage est assuré par l'ATEN, les têtes de réseau côté gestionnaires (RNF, PNR, ENS, CDL, PNF, AAMP...) et le ministère.

---

## **Phase II : « *que souhaitons-nous pour Agoa dans 15 ans ?* »**

### 2.2) Définition des objectifs à long terme (OLT)

Cœur du plan de gestion II, les objectifs à long termes (OLT) seront redéfinis pour une vision des résultats attendus à 15 ans. Dans la mesure du possible, chaque objectif à long terme devra traduire ainsi le résultat attendu ainsi qu'un niveau d'exigence, fixé par le conseil de gestion.

Ces objectifs à long terme seront accompagnés des premiers éléments du tableau de bord Agoa, présentant des pistes d'indicateurs permettant d'évaluer en continu la progression d'Agoa vers ses objectifs à long terme.

## **Phase III : Déclinaison des objectifs opérationnels et du premier plan d'action à 5 ans : « *par quoi commençons-nous ?* ».**

Une fois les objectifs à long terme définis et validés par le conseil de gestion, une première déclinaison d'objectifs opérationnels à 5 ans sera proposée (actions / « que faisons-nous concrètement ? »).

## **Les avis rendus**

Avant la mise en place opérationnelle du conseil de gestion et de son bureau en mai 2015, l'équipe formulait un avis **technique (1)**.

A partir du conseil de gestion du 21 mai, sept dossiers ont été portés à connaissance du conseil de gestion ou du bureau pour avis, dont l'objet était : prospection sismique (1), recherches (4), travaux sous-marins (1), perturbation intentionnelle d'espèce protégées (1).

Les avis sont régulièrement assortis de conditions (généralement un niveau sonore maximum à la source pour les projets impliquant la production de bruits sous-marins).

---

**Tableau I : Avis rendus en 2015**

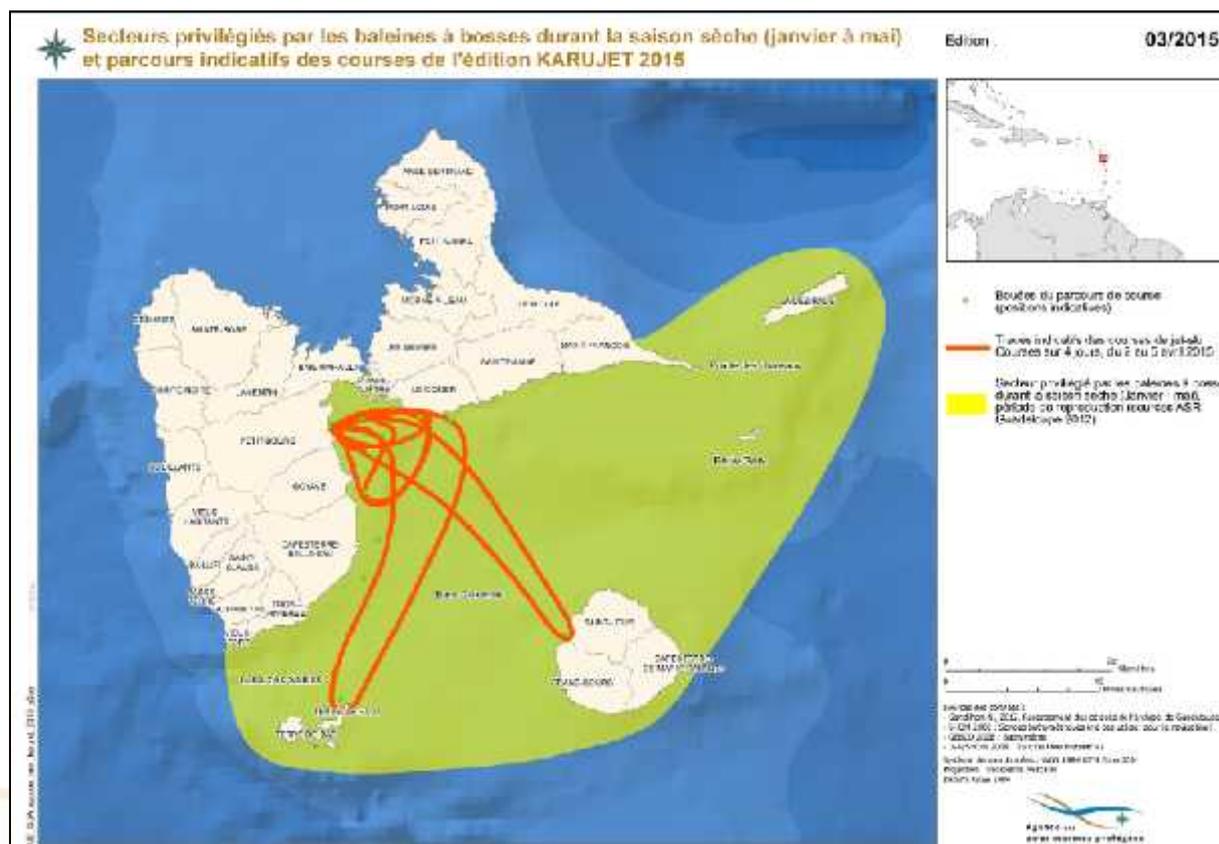
| Type d'usage                                       | Localisation             | Pétitionnaire              | Avis                           |
|--|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Recherche sismique                                 | Guadeloupe et Martinique | Géologie pour tous         | Avis défavorable               |
| Construction ponton                                | Guadeloupe               | SCI Lot 19/SPAC            | Avis favorable sous conditions |
| Implantation Centrale d'Energie thermique des Mers | Martinique               | Akuo Energy                | Avis favorable sous conditions |
| Campagne océanographique                           | Guadeloupe et Martinique | Sea Education Association  | Avis favorable sous conditions |
| Campagne océanographique                           | Guadeloupe               | NOAA                       | Avis favorable sous conditions |
| Interaction nageur dauphin / acoustique            | Guadeloupe               | Université Paris Sud Orsay | Avis défavorable               |
| Campagne géophysique                               | Martinique               | FUGRO                      | Avis favorable sous conditions |

# Réduction des impacts, intervention auprès des acteurs

## Accompagnement de manifestations nautiques

### Courses de jet-ski 'Karujet' 2015 (Guadeloupe)

Le sanctuaire Agoa a accompagné la préparation de la course de jet-ski 'KARUJET' 2015 (2-5 avril) qui se tient en Guadeloupe (secteurs du petit cul-de-sac marin, du sud Grande-Terre et entre le sud de Basse-Terre et l'archipel des Saintes et Marie-Galante).



---

En concertation avec l'organisateur et les services de l'État (Direction de la Mer et Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) des préconisations précises ont été formalisées pour minimiser les risques de collision (très dangereux pour les coureurs et la macrofaune) et de dérangement des cétacés présents dans les zones de course. Ces préconisations précisent les modalités de tenue de course et les procédures qui doivent être suivies par l'organisateur en cas de détection de cétacés à proximité du parcours. Il a notamment été préconisé :

- Avant et pendant chacune des courses, des observateurs qualifiés sont présents pour assurer la détection d'animaux sur les parcours :
  - o une personne en autogyre pour le survol complet du parcours avant chaque départ de course,
  - o un observateur embarqué sur un bateau de sécurité
- Le départ de chacune des courses est donné sur feu vert de l'équipe des observateurs (en vol et en mer).

Il a été rappelé aux organisateurs que ces mesures visent à limiter et non à exclure les risques ; les cétacés sont des animaux très mobiles et malgré la vigilance de tous, la présence d'animaux sur le parcours reste possible.



Départ de la course Karujet 2015 / Crédit Sandra Jean / CAR SPAW

### *Suivi de la plainte Agence des aires marines protégées*

Lors de la 7<sup>ème</sup> édition des Championnats du monde de jets-skis qui s'est déroulée du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012, le parcours était en totalité dans le sanctuaire de mammifères marins Agoa et en partie dans la partie maritime du Parc national de la Guadeloupe, à proximité immédiate de certaines zones cœurs du Parc.

L'Agence des aires marines protégées, a considéré que les organisateurs ne respectaient pas les règles établies et a donc porté plainte en mai 2012 contre la société Karujet auprès du Tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre pour perturbation intentionnelle des mammifères marins, non-respect de la réglementation relative à l'organisation de manifestations sportives et délit de méconnaissance de la réglementation dans un cœur de Parc national.

L'équipe Agoa assure le suivi de cette plainte en relation avec l'avocat chargé de l'affaire.

---

## Sensibilisation des opérateurs travaillant vers Petite-Terre

Le 24 avril 2015, à St-François (Guadeloupe), avait lieu la réunion d'information des opérateurs proposant des excursions dans la Réserve naturelle de Petite-Terre organisée tous les ans par les gestionnaires (association TiTè et Office national des forêts).

Cette année, Agoa était invité pour une intervention ciblée sur les mammifères marins : les espèces présentes dans le secteur, les recommandations pour une observation respectueuse des animaux ont été présentées aux professionnels. Cette intervention sera renouvelée en 2016.

- **Mieux connaître Agoa et les espèces**

La présentation a été l'occasion de rappeler ce qu'est Agoa, son conseil de gestion, son fonctionnement, ses missions et objectifs. La réglementation relative à la protection des mammifères marins a été exposée. Une présentation des espèces connues pour leur présence dans le secteur a également été faite. L'intervention s'est clôturée par une présentation des actions en cours, intéressant plus directement les professionnels.

- **Une meilleure diffusion de l'information au public**

Les professionnels ayant bénéficié de cette intervention pourront ainsi transmettre à leur clientèle des informations sur le sanctuaire, les règles d'approche des cétacés et des éléments de leur biologie.

- **Une volonté de coopération**

La plupart des professionnels présents ont manifesté leur souhait de partager leurs observations avec les associations locales et/ou l'équipe du sanctuaire. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour le développement de projets de suivis des cétacés (observations opportunistes) en lien avec les usagers professionnels de la mer. La contribution des « croisiéristes » à l'amélioration des connaissances sera un atout pour ce type de projet à mettre en œuvre en étroite collaboration avec eux.

---

## L'observation commerciale des cétacés dans le sanctuaire Agoa.

### Etude de caractérisation des activités d'observations commerciales des cétacés dans le sanctuaire Agoa

Le *whale-watching commercial* (prestation touristique permettant de découvrir les cétacés dans leur espace naturel) constitue une puissante entreprise touristique mondiale, en forte croissance à travers le monde depuis les années 1990. Plusieurs études montrent qu'un tel développement, lorsqu'il n'est pas raisonné, a pour répercussions de graves atteintes aux individus et aux populations de cétacés.

Au contraire, lorsque l'activité est correctement encadrée, elle peut devenir un formidable vecteur de développement économique, de conservation des cétacés et de formation du public à l'environnement.

L'arc antillais, et notamment les Antilles françaises, n'échappe pas au développement de cette activité. Assurer le respect de populations de cétacés exploitées et, de fait, l'avenir de l'économie du *whale-watching*, figure parmi les objectifs prioritaires du plan de gestion I du sanctuaire Agoa.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agence des aires marines protégées et la DEAL Martinique ont choisi de lancer un diagnostic complet de cette activité.

Ainsi le 23 février 2015 s'est tenue en Martinique la réunion de lancement de l'étude de caractérisation de l'observation commerciale des cétacés dans le sanctuaire Agoa.

- **Une étude nécessaire et plusieurs objectifs à long terme**

A partir des travaux et initiatives déjà menés au sein du sanctuaire, cette étude a :

- Établi un diagnostic exhaustif des opérateurs d'observation commerciale des cétacés dans Agoa (l'étude combine un travail de bibliographie, d'enquête et d'embarquements avec les opérateurs.)
- Évalué les pratiques des opérateurs (connaissances, messages transmis aux passagers, respect de règles d'approche, notamment au regard des chartes locales et régionales existantes sur les sites). Cette évaluation a été faite de façon exhaustive sur la Martinique et au regard de la charte en vigueur actuellement.
- Proposé un protocole de suivi à long terme de l'activité sur la base de ce premier diagnostic, en intégrant, et en adaptant au contexte local, la totalité ou une partie des méthodes de suivi développées dans l'estuaire du Saint-Laurent dans le cadre des actions de gestion du Parc marin du Saguenay Saint-Laurent (Québec, Canada).
- Proposé des mesures de gestion de l'activité de *whale-watching* au sein du Sanctuaire Agoa et d'éventuelles propositions d'investigations complémentaires.

---

- **Un groupe de travail *ad hoc***

Un groupe de travail a été rassemblé autour de cette étude afin d'associer au mieux les acteurs à la démarche mise en œuvre.

Le groupe de travail de cette étude était constitué :

- des trois membres du conseil de gestion Agoa représentant les opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy
- de la DEAL Martinique
- du bureau d'étude Aquasearch (travaux en 2012 et 2013 avec la DEAL Martinique sur ce sujet) et de l'association Souffleurs d'Écume
- de l'Association Évasion Tropicale (initiateur d'une charte en 2000, en Guadeloupe)
- de la Direction de la Mer de Martinique

- **Résultats**

L'étude (rapport complet [ici](#)) montre que le whale-watching s'est fortement développé depuis 2010, le sanctuaire Agoa comptant désormais **29 opérateurs, dont 20 exerçant depuis la Martinique, pour un chiffre d'affaires annuel global estimé à 2 165 000 € En 2015 plus de 51 000 personnes ont pratiqué l'activité de whale-watching (dont 80 % en Martinique).**

Les auteurs soulèvent aussi que, malgré les efforts d'acteurs locaux, **cette activité croît de manière très rapide (+3,2 opérateurs par an depuis 2010) et non durable (lacunes dans le respect des règles d'approche et des messages transmis à bord notamment).**

Pour faire face à ces inquiétudes, l'étude débouche sur de nombreuses propositions de mesures de gestion complémentaires dans le temps. Elles constitueront la base de travail de la commission « observation commerciale des cétacés et encadrement »<sup>4</sup>, mise en place par le conseil de gestion du 6 novembre 2015, en charge des propositions concrètes de mesure de gestion auprès du conseil de gestion.

---

<sup>4</sup> Composition de la commission :

Catégorie 1 \_ Représentants de l'État

Le commandant de zone maritime Antilles (fonctions de représentant du Délégué du gouvernement à l'Action de l'État en Mer) ;

Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Martinique et de Guadeloupe ;

Le directeur de la mer de Martinique et de Guadeloupe.

Catégorie 3\_ Représentants des organisations socioprofessionnelles et des associations d'usagers

Monsieur Jean-Pierre CONCAUD, représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Guadeloupe ;

Monsieur David DEBISE, représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Martinique ;

Monsieur Stéphane MAZURIER, représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins à Saint-Martin.

Catégorie 4\_ Représentants de la promotion touristique dans les Antilles françaises

Monsieur Hilaire BRUDEY, Président du comité du tourisme des îles de la Guadeloupe.

Catégorie 5\_ Représentants des associations de protection de la nature

Monsieur Stéphane JEREMIE, Président de la SEPENMAR.

Catégorie 6\_ Représentants des gestionnaires d'aires marines protégées et établissements publics concernés.

Monsieur Nicolas MASLACH, Conservateur de la réserve naturelle de Saint-Martin.

---

## Première formation « désenchevêtrement » des grands mammifères marins organisée par Agoa et la Commission baleinière internationale

L'enchevêtrement des mammifères marins dans les cordages, engins de pêches ou autres débris marins est une menace réelle et croissante pour la survie de ces animaux. Même si l'estimation reste difficile, un rapport récent de la commission baleinière internationale estime à plus de 300 000 au niveau mondial, le nombre de baleines et de dauphins qui meurent chaque année des effets directs et indirects des enchevêtrements. Pour autant, les opérations de désenchevêtrement sont complexes et risquées, et répondent à des règles de sécurité et des protocoles précis.

- **Une première session de formation sur la zone Antilles**

Le sanctuaire Agoa a organisé une première session de formation aux techniques de désenchevêtrement en partenariat avec la Commission baleinière internationale (CBI), le Réseau national échouage (RNE - point focaux Guadeloupe et Martinique), le Parc national de la Guadeloupe, le Parc naturel régional de la Martinique, l'ONCFS, la DEAL Martinique, la DM Martinique et la société Express des Iles.

- **Près d'une trentaine de participants formés**

La formation de 2 jours (une journée théorique et une journée de pratique en mer) a été dispensée par David Matilla, expert de la Commission baleinière internationale, qui coordonne le réseau mondial d'opérateurs formés à ces techniques. Une session s'est tenue en Guadeloupe les 1 et 2 décembre et une en Martinique les 3 et 4 décembre 2015.

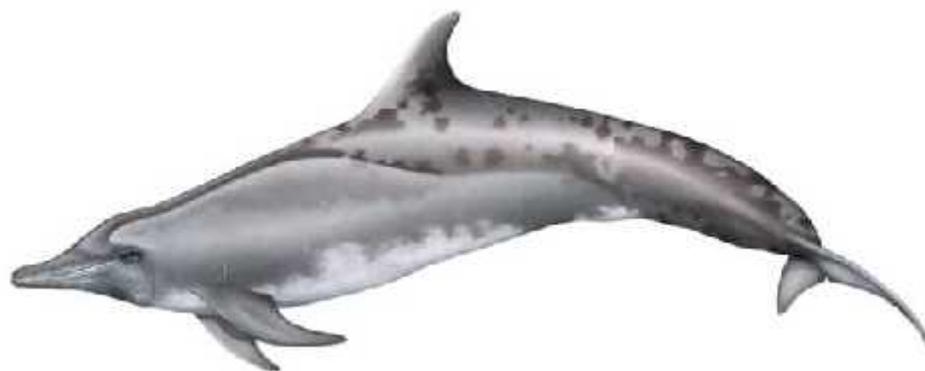
Près d'une trentaine de participants a été formée : gestionnaires d'aires marines protégées, gendarmes maritimes, représentants du CROSS AG, de la Division de l'Action de l'Etat en Mer, représentant des Douanes, de l'ONCFS – service mixte de police de l'environnement, de la DEAL, des DM, de la SNSM, des pompiers.

Trois participants de la Dominique ont également pu assister à la formation, invités par Agoa (en coordination avec le Département « Fisheries » de La Dominique). La société « l'Express des Iles » a pris en charge leur traversée en bateau.

- **Première initiative à consolider**

A ce jour, en France, aucun encadrement légal ne précise en détail les protocoles et procédures d'interventions dans ce type de situation (par exemple la « carte verte » nécessaire aux interventions sur échouages, n'est pas requise pour ce type d'intervention). Une circulaire ministérielle est à l'étude concernant ce sujet et devrait préciser les rôles de chacun.

D'autres sessions de formations et de « rafraîchissement » seront encore nécessaires à l'avenir pour consolider les compétences de l'ensemble des acteurs.



**Sténo rostré, *Steno bredanensis* / Crédit : Maëly MARUZZI / Agence des aires marines protégées**

---

# Sensibilisation, médiation, communication

---

## Un effort adapté aux priorités

Une première étape de la communication vise à ce que les cibles principales connaissent l'existence du sanctuaire:

- Les usagers professionnels savent que le sanctuaire existe, ils disposent d'outils de communication génériques pour leur clientèle.
- Tous les points relais disposent d'un set d'outils de communication de base sur le sanctuaire. Les outils sont affichés (mis à disposition) de façon visible.
- Les institutionnels ont intégré la présence de ce nouvel acteur (Agoa est consulté presque systématiquement, même s'ils n'en ont pas l'obligation réglementaire, pour certains plans ou projets ayant un impact potentiel sur les mammifères marins).

Pour mener à bien cette étape, le développement d'outils socle est nécessaire. Cette démarche entamée en 2014 s'est poursuivie en 2015.

## Des outils standards de communication

### **[www.sanctuaire-agoa.fr](http://www.sanctuaire-agoa.fr) : un site web dédié.**

Mis en ligne dès janvier 2015, le site web Agoa a été développé en interne à l'Agence des aires marines protégées avec l'appui des services « informatique » et « communication ».

Dynamique et riche en images, ce site explique les objectifs, les actions ainsi que la gouvernance du sanctuaire. Il permet également de mieux connaître les mammifères marins qui fréquentent les eaux caribéennes et de s'informer sur les impacts négatifs des activités humaines sur cette mégafaune marine. Une page est également dédiée aux échouages (recommandations pour intervenir, informations sur les derniers échouages).

Les actualités sont mises à jour selon une fréquence mensuelle.

---

- **Bilan de la fréquentation du site web Agoa en 2015**

|                     |       |   |
|---------------------|-------|---|
| Nombre de visites   | 5 427 | soit <b>452 visites/mois</b> en moyenne   |
| Nombre de visiteurs | 3 525 | soit <b>294 visiteurs/mois</b> en moyenne |

L'audience du site Agoa est faible pour cette première année de mise en ligne. Néanmoins, plus d'un tiers des visiteurs reviennent, ce qui est considéré comme un très bon taux de fidélisation. Les pages plus observées concernent les informations sur l'observation de cétacés et confirment certainement le besoin d'information du grand public concernant cette activité. Les pages « Echouages » et la rubrique « Actualité » sont elles aussi particulièrement bien fréquentées.

Deux pics de fréquentation ont été remarqués ; l'un en avril (correspondant peut-être aux trois échouages ayant eu lieu sur une période courte ce mois là), le second correspond au premier conseil de gestion tenu en mai.

Certaines pages sont déjà disponibles en anglais ([www.sanctuaire-agoa.com](http://www.sanctuaire-agoa.com)). La traduction complète en anglais et en espagnol du site est prévue dans les années à venir.

## **Plaquette, flyer, kakémono, poster : des outils socles pour la communication d'Agoa.**

Les outils 'socles' suivants ont été développés et imprimés en 2015. Les stocks ont été répartis dans les 4 territoires et mis à disposition des acteurs :

- Une plaquette institutionnelle (4 pages) pour partenaires institutionnels/colloques etc. Disponible en anglais et en français.
- Un « flyer » de présentation du sanctuaire + recommandations d'approche des mammifères marins (triptyque 3 volets). Disponible en français.



- Sets de 4 kakemonos. Un set est disponible par île, il est à disposition des acteurs et membres du conseil de gestion.



**Agoa : un espace de vie pour les mammifères marins**

Très vaste aire marine protégée, Agoa est un ouril de protection à l'échelle des grands domaines vitaux des Caraïbes. C'est un espace de qualité où les animaux doivent pouvoir se nourrir, se reproduire et s'accouper de leurs petits sans stress.



Avec 343 296 km<sup>2</sup>, Agoa est une des plus grandes aires marines protégées françaises. C'est une zone spécialement protégée de la convention de Carthagène, dite aire protégée « SPNW » (Special Protected Area and Wildlife).



Collaboration scientifique du Service national de la biodiversité et de l'écologie marine et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

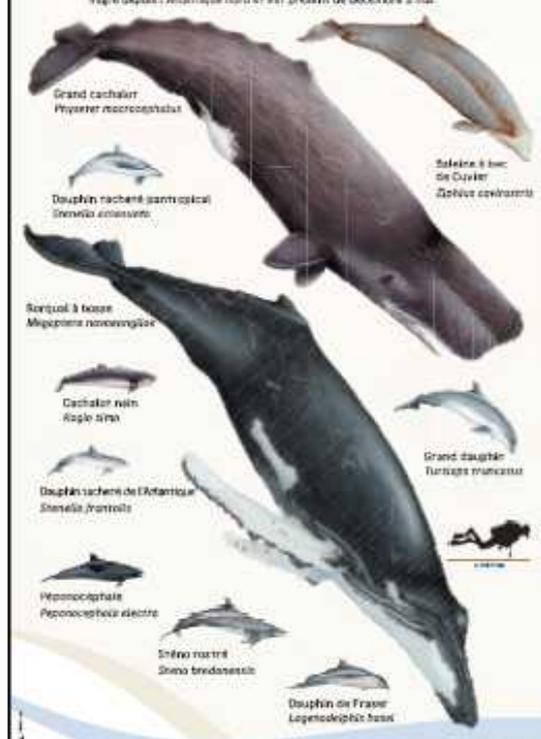
[www.sanctuaire-agoa.fr](http://www.sanctuaire-agoa.fr)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



**Agoa : une très grande diversité de mammifères marins**

Plus d'une vingtaine d'espèces fréquentent les 343 296 km<sup>2</sup> d'Agoa. Certaines viennent s'y reproduire, comme le rorqual à bosse qui migre depuis l'Arctique nord et est présent de décembre à mai.



- Grand cachalot *Hyperius macrocephalus*
- Selaine à bec de Cuvier *Ziphius cavirostris*
- Dauphin tacheté (antipodien) *Stenella coeruleoalba*
- Rorqual à bosse *Megaptera novaeangliae*
- Cachalot vein *Ziphius cavirostris*
- Grand dauphin *Tursiops truncatus*
- Dauphin tacheté de l'Atlantique *Stenella frontalis*
- Hétérocephale *Heterocephalus glaber*
- Dauphin tacheté *Steno bredanensis*
- Dauphin de Fraser *Lagenorhynchus australis*

Collaboration scientifique du Service national de la biodiversité et de l'écologie marine et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

[www.sanctuaire-agoa.fr](http://www.sanctuaire-agoa.fr)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



### Agoa : protéger les mammifères marins des Antilles françaises

#### Connaître

Les données recueillies par les scientifiques et les associations renseignent sur le mode de vie des animaux et permettent de définir les zones et périodes les plus sensibles.

#### Partager

La coopération avec les acteurs de la mer, les institutions et les pays voisins est essentielle pour mettre en place des mesures de gestion harmonisées au niveau régional.

#### Protéger

La tranquillité recherchée au sein d'Agoa permet à ces espèces vulnérables de se nourrir, de se reproduire et d'élever leurs petits sans stress.



Collaborations conventionnées de l'Association des Antilles Françaises et de l'Association des Antilles Françaises

[www.antilles-agoa.fr](http://www.antilles-agoa.fr)



AGOA



### Agoa : limiter les pressions pour une cohabitation harmonieuse

Pour limiter les impacts négatifs des activités humaines sur les mammifères marins, Agoa développe des actions de sensibilisation et travaille avec les acteurs de la mer à la mise en œuvre de mesures de protection adaptées.



Collisions    Dérangeant    Pollution chimique    Captures accidentelles    Pollution sonore    Gestion de déchets



Collaborations conventionnées de l'Association des Antilles Françaises et de l'Association des Antilles Françaises

[www.antilles-agoa.fr](http://www.antilles-agoa.fr)



AGOA

- Poster 'espèces du sanctuaire Agoa' (poster illustrant la diversité des espèces observées dans les eaux du sanctuaire).



Poster réalisé en 2015

## Illustrations naturalistes

Pour la réalisation de l'ensemble de ces outils, il était important de disposer d'illustrations naturalistes de qualité et conformes aux animaux observés localement. Ainsi, 25 illustrations ont été réalisées dans le cadre d'une convention par la dessinatrice Maëly MARUZZI et dont certaines illustrent également ce rapport.

---

## Bilan de la couverture média

Une cinquantaine d'articles ont été publiés (dont près de la moitié via des journaux en ligne ou réseaux sociaux), 5 communiqués de presse et 1 invitation presse ont été rédigés et diffusés.

Sur ces 50 articles, plus de la moitié sont liés à la diffusion de nos communiqués de presse mais aussi aux mises en ligne sur le site Agoa dans la rubrique « Actualités » notamment.

Les retours des médias sont donc efficaces sur les communiqués de presse diffusés.

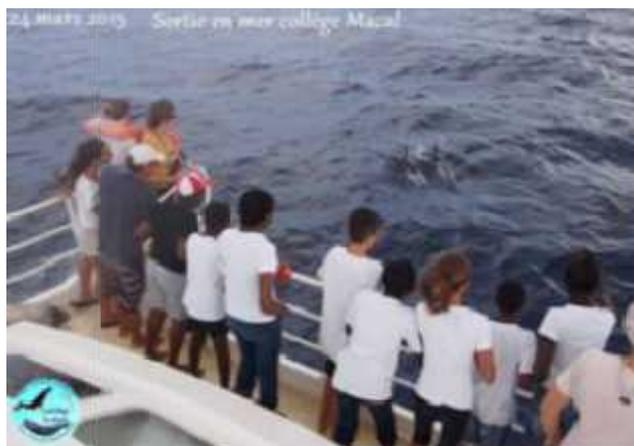
Trois sujets ont particulièrement fait l'actualité en 2015 :

- Course Karujet : rappel des règles au sein du sanctuaire Agoa et des dangers pour les coureurs en cas de collision (1 reportage radio, 1 reportage télé, 9 articles presse).
- Election du Président du conseil de gestion d'Agoa (5 articles).
- Conférence Kozé Agoa (5 articles).

## Un projet multipartenaires pour former les enfants mais aussi les grands.

### Sensibilisation dans les classes et installation de panneaux d'information grand public

Dans le cadre d'une convention avec l'association Mon École Ma Baleine (15\_036), des panneaux d'information sur Agoa et les mammifères marins sont réalisés par les enfants bénéficiant d'une session de sensibilisation (2 interventions en classe plus une sortie en mer). Sept panneaux seront installés avec les classes (un par îles : Guadeloupe, La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) sur les années scolaires 2014- 2015 et 2015 - 2016.



**Troisième session de formation en mer pour les élèves de la classe de Saint-François !**

**Au départ de Deshaies toute la classe a embarqué avec le bateau de " Guadeloupe Évasion Découverte" pour observer les animaux dans leur milieu naturel. Journée riche en découvertes et en émotions : c'était pour beaucoup leur première rencontre avec les dauphins / crédit Mon école Ma Baleine**

---

Chaque projet pédagogique se conclut avec l'installation d'un panneau d'information et de sensibilisation réalisé en partie par les élèves. Destiné au grand public, le panneau est installé sur un des sites privilégiés d'observation des rorquals à bosse depuis la terre ou particulièrement fréquentés.



**Bilan et récompense de leur travail pendant l'année sur les mammifères marins le 16 juin, le panneau d'information et de sensibilisation destiné au grand public a été installé à l'entrée de la plage de l'Anse à la Gourde sur la commune de Saint-François en présence des élèves de la classe de 6ème du collège de Saint-François / crédit Mon Ecole Ma Baleine.**

## Conférences grand public

### 1<sup>er</sup> Kozé Agoa : conférence grand public à vocation annuelle

En novembre 2015, le premier « Kozé Agoa » s'est tenu en amont du conseil de gestion. Cette conférence grand public est un moment d'échange entre les usagers de la mer et Agoa.

Ainsi le 5 novembre, l'équipe technique mais également des membres du conseil de gestion ont fait découvrir l'existence d'Agoa et ses actions au public de Saint-Martin.

Ce premier rendez-vous fut également l'occasion de présenter la future campagne REMMOA et le jumelage avec le parc marin du Saguenay Saint-Laurent (Québec).

Près de 80 personnes ont assisté à la conférence tenue dans le centre culturel de Sandy-Ground à Marigot (Saint-Martin).



Intervention de Sophie Bédel au Kozé Agoa. Crédit Dominique Noiré

## Semaine de sensibilisation des Saint-Martinois

En début d'année 2015, afin de sensibiliser les Saint-martinois à l'arrivée des premiers Rorquals à bosse dans les eaux du sanctuaire Agoa, une semaine d'information sur les mammifères marins a été organisée par la Réserve naturelle de Saint-Martin et le sanctuaire Agoa.

Des interventions en milieu scolaire dans les 3 collèges de l'île ont été réalisées par l'antenne Saint-Martinoise de l'association « Mon Ecole, ma baleine » la dernière semaine de janvier. L'occasion pour ces 75 élèves de 4<sup>ème</sup>, inscrits dans un module d'initiation au tourisme, de se familiariser avec ces animaux emblématiques.

Ces interventions ont été rendues possibles grâce à l'accord-cadre mis en place par le service du rectorat de Saint-Martin, la Collectivité de Saint-Martin et l'Office du tourisme.

Le 28 janvier 2015, afin de sensibiliser également le grand public et promouvoir les sciences participatives, une conférence gratuite a été organisée à la MJC de Sandy Ground en présence de Laurent Bouveret, président de l'Observatoire des Mammifères Marins de l'Archipel Guadeloupéen (OMMAG), venu spécialement pour l'occasion.

Plusieurs films et documentaires ont été diffusés sur les baleines à bosses, les cachalots et les dauphins qui peuplent le sanctuaire Agoa.

La technique de photo-identification, qui consiste à prendre des photographies de certaines caractéristiques morphologiques des animaux (les nageoires caudales pour les grands cétacés et les nageoires dorsales pour les dauphins), a été présentée.

Les photos prises en mer par les plaisanciers ou les professionnels de la mer, viendront ainsi alimenter le catalogue de photo identification réalisé par la Réserve naturelle de St Martin, permettant de mieux connaître et donc mieux protéger ces espèces.

La conférence s'est terminée par les recommandations à respecter en cas d'approche de mammifères marins, afin de ne pas les déranger ou les harceler.

---

# Coopération

---

*« Coopérer avec les autres États de la Caraïbe et tout particulièrement les parties contractantes à la Convention de Carthagène et à son protocole SPAW ainsi que les États partageant des populations de mammifères marins pour favoriser la mise en place de mesures de protection et de gestion similaires à celles du sanctuaire Agoa. »*

(Déclaration de création du sanctuaire Agoa,  
2010, paragraphe 12)

## Vers des actions transfrontalières

Dès la déclaration de création du sanctuaire Agoa en 2010, la nécessité et l'importance de la coopération ont été affirmées. En effet, les enjeux de conservation et de gestion des mammifères marins dépassent les frontières nationales. Certaines espèces sont très mobiles et les dimensions de leurs unités fonctionnelles vitales sont souvent sous-estimées.

Une approche régionale et internationale s'impose donc pour la préservation de ces populations de mammifères marins. Ainsi, depuis sa création, Agoa travaille sous le signe de l'ouverture pour tisser des liens de coopération avec les aires marines protégées existantes (et à venir) dans la région Caraïbe et avec les pays partageant les mêmes populations de mammifères marins (eaux de l'Atlantique nord). Ensemble, il s'agit d'améliorer les connaissances des populations et favoriser la mise en place de mesures de protection cohérentes à grande échelle.

A ce titre il a été décidé par le conseil de gestion de créer au sein du conseil une commission « coopération internationale » dédiée dont le mandat est :

- de définir une stratégie pour la coopération avec les États de la région Caraïbes et au delà en matière de protection des mammifères marins et de leurs habitats, tant sur le plan politique que technique, stratégie qui sera soumise pour validation au conseil de gestion ;
- de proposer au conseil de gestion les plans d'action annuels pour la mise en œuvre de cette stratégie.

La commission coopération s'est réunie deux fois en 2015. Une fois en septembre et une fois en novembre 2015.

En 2015, des contacts ont été pris avec la République-Dominicaine et les Pays-Bas (Iles de Sint-Maarten, Saba et Saint-Eustache), favorables à développer des coopérations techniques avec le sanctuaire.

Ces contacts plus ou moins officiels, demandent à être consolidés notamment par la formalisation d'entente de coopération entre ces aires marines protégées.

---

En mars 2015, une réunion organisée à l'initiative du *Ministry of Economic Affairs (EZ) National Office for the Caribbean Netherlands* (RCN) a permis des premiers échanges techniques sur les souhaits et besoins de coopération entre les gestionnaires d'AMP ayant un objectif de préservation des mammifères marins. A cette occasion le réseau MAMPAN a été créé.

Agoa souhaite poursuivre cette dynamique avec les pays frontaliers et au delà et espère la renforcer dans les années à venir, via notamment la conception de projets pouvant être déposés auprès d'instances de financement axées sur la coopération transnationale ou transfrontalière.

## **Signature d'un jumelage avec le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Québec**

En novembre 2014, l'Agence des aires marines protégées signait à l'occasion du congrès mondial des parcs à Sydney, un accord cadre avec Parcs Canada. Dans ce cadre, le conseil de gestion d'Agoa a délibéré favorablement pour signer une entente de coopération technique entre le sanctuaire Agoa et le Parc marin du Saguenay Saint-Laurent. Cette entente a été signée en juillet 2015 (15\_085 : Déclaration commune de collaboration entre le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et Agoa concernant la protection et la découverte des mammifères marins et de leurs habitats).

## **Projet de jumelage avec Yarari, sanctuaire pour les mammifères marins et les requins des eaux sous juridiction Néerlandaise.**

Yarari, le sanctuaire pour les mammifères marins et les requins, a été officiellement déclaré par la secrétaire d'État aux Affaires Économiques des Pays-Bas, Madame Sharon Dijksma, début septembre 2015.

Afin de favoriser la synergie entre Agoa et Yarari, le représentant du Ministère néerlandais en charge du dossier a été invité au conseil de gestion d'Agoa de novembre 2015.

A cette occasion, la proposition de développer une entente technique entre les deux sanctuaires a été validée.

Le sanctuaire Agoa a été invité par le *Ministry of Economic Affairs (EZ) National Office for the Caribbean Netherlands* (RCN) à participer en novembre 2015 à Bonaire au « *EEZ committee* », organe de gouvernance et de gestion du sanctuaire Yarari, afin de présenter les objectifs du sanctuaire Agoa, les axes de son plan de gestion et son mode de gouvernance.



Rorqual à bosse, *Megaptera novaeangliae* / Crédit : Maëly MARUZZI / Agence des aires marines protégées

---

# Les documents produits par Agoa en 2015

---

## Rapports publics

Bédel, S. 2015. **Rapport de synthèse : Atelier scientifique Agoa 10-12 décembre 2014**. Sanctuaire Agoa/AAMP.

Bédel, S. et M. Sèbe. **Rapport de participation à la mission Karubenthos 2 : test d'un protocole sur plateforme d'opportunité et bilan des observations**.

Mayol, P., B. de Mongolfier, R. Bordes, L. Costales, D. Iatropoulos, C. Ortolé, M. Ratel et A. Laurent-Catani. 2015. **Caractérisation des activités d'observation commerciale des cétacés à l'échelle du Sanctuaire Agoa**. Souffleur d'Ecume/Aquasearch. Etude commandée par le Sanctuaire Agoa co-financée par l'Agence des aires marines protégée et la DEAL Martinique. 76p.

Peltier H., Ridoux V., Van Canneyt O. & Spitz J., 2015. **Les cétacés et leurs méthodes de suivi dans le sanctuaire AGOA. Synthèse bibliographique**. Rapport scientifique de l'observatoire PELAGIS – UMS 3462, Université de La Rochelle / CNRS. 29PP

Ricart A., Ridoux V., Laran S. & Spitz J. (2015). **Expertise et synthèse des données collectées lors des campagnes en mer 2012, 2013 et 2014 du sanctuaire Agoa**. Rapport scientifique de l'observatoire PELAGIS – UMS 3462, Université de La Rochelle / CNRS. 179p.

Sèbe, M. et Bédel, S. 2015. **Rapport de la faisabilité de l'observatoire acoustique Agoa**. Sanctuaire Agoa/AAMP.

Sèbe, M. 2015. **Mise en place d'un observatoire acoustique au sein du sanctuaire Agoa : rapport sur la phase test du déploiement des C-POD**. Sanctuaire Agoa/AAMP.

## Rapports et documents internes

Sèbe, M. et S. Bédel. 2015. **Etat de l'art : lien entre échouages et bruit anthropique**. Document interne. Sanctuaire Agoa/AAMP

Sèbe, M. 2015. **Note : Explosion sous-marine, effets sur les cétacés et mesures à suivre**. Document interne. Sanctuaire Agoa/AAMP

Sèbe, M. 2015. **Note : Impact des travaux sous-marins sur les cétacés**. Document interne. Sanctuaire Agoa/AAMP.

Sèbe, M. 2015. **Mise en place d'un observatoire acoustique au sein du sanctuaire Agoa : rapport sur la phase pilote de la station acoustique temps-réel Agoa**. Sanctuaire Agoa/AAMP.

---

# Réalisations 2015

## Plan de gestion 2012 - 2017

---

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I      | Gestion des échouages  | Engagement | Actions 2015   |
|---------------------------------|--|------------|--|
| <b>Connaissance Suivi</b>       | - Réaliser des mesures des contaminants sur les carcasses échouées.  | ✓          | Prélèvements réalisés dans le cadre RNE par les points focaux.   |
| <b>Soutien Accompagnement</b>   | - Organiser/renforcer/professionnaliser/élargir les réseaux échouages par des formations notamment auprès des gestionnaires (communes, gardes du littoral, gestionnaires d'aires marines protégées).                                 | ✓          |  |
|                                 | - Définition d'un réseau d'intervention avec les partenaires AEM, les agents d'AMP, les associations pour les animaux en détresse et notamment enchevêtrés   | ✓          | Fiche procédure CROSS et AEM (n° 3.11) : Les échouages de cétacés réalisée avec le CROSS et la division de l'Action de l'Etat en Mer                 |
|                                 | - Soutien/Formation des gestionnaires d'AMP des Antilles françaises et des îles des Antilles à l'observation, l'identification, les interventions en cas de détresse, d'échouage, d'enchevêtrements (cf. protocole de D.MATILLA/CBI) | ✓          | Formation en Martinique et en Guadeloupe aux techniques de désenchevêtrement.  |
|                                 | - Formation autopsie afin de déterminer les causes des échouages et notamment celles liées aux accidents de décompression  | ✓          |  |
|                                 | - Soutenir la mise en place d'un laboratoire dans le cadre du plan «Chlordécone».  |            |  |
|                                 | - Contribution au Réseau National d'Echouage.  | ✓          | Remontée des signalements primaires d'échouage adressés à Agoa aux points focaux RNE.<br>Mise à jour de la page « échouages » du site internet Agoa. |
|                                 | - Structuration du réseau régional des Antilles françaises d'échouage sous l'égide de l'Aamp.  | ✓          | Fiche procédure CROSS et AEM (n° 3.11) : Les échouages de cétacés réalisée avec le CROSS et la division de l'Action de l'Etat en Mer                 |
| <b>Contrôle Sensibilisation</b> | - Sensibilisation des acteurs locaux et grand public (affichage de panneaux sur des lieux fréquentés).   |            | Action réalisée par les points focaux RNE  |
|                                 | - Respect des procédures d'intervention  |            | Action réalisée par les points focaux RNE  |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <b>Réglementation</b><br><b>Encadrement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution officielle par les services de l'Etat des équipes du sanctuaire Agoa dans les Antilles françaises habilitées à intervenir sur les animaux en détresse et/ou échoués.</li> </ul> |  | <b>Formation en Martinique et en Guadeloupe aux techniques de désenchevêtrement.</b> |
|---|---|--|--|

**Commentaires :** Bien que le plan de gestion 2012-2017 prévoie une structuration du RNE au niveau Antilles par le sanctuaire Agoa, la prise en considération du réseau existant et de ces acteurs historique est nécessaire. Ainsi Agoa travaille à appuyer au mieux les points focaux locaux du RNE en coordination avec le coordinateur au niveau national : l'observatoire PELAGIS. Bien qu'engagé, le dialogue vers un fonctionnement commun est plus ou moins abouti selon les secteurs et les points focaux locaux RNE.

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I    | Dégradation et disparition d'habitat  | Engagement | Actions 2015  |
|-------------------------------|---|------------|---|
| <b>Connaissance Suivi</b>     | - Définition des moyens de lutte contre les pollutions adaptées aux zones à enjeux  |            |   |
|                               | - Evaluer l'impact des cordages de DCP perdus et autres macro déchets sur les cétacés.  |            |   |
|                               | - Détermination par des études et observations des zones de repos, de reproduction, de nurserie, d'alimentation...  | ✓          | Analyse des données des campagnes bateaux Agoa 2012 à 2014.   |
|                               | - Réaliser des mesures de contaminants  |            |   |
|                               | - Détermination d'espèces bio indicatrices et/ou bio accumulatrices   |            |   |
| <b>Soutien Accompagnement</b> | - Détermination d'indicateurs du suivi du milieu (biotiques, abiotiques et qualité de l'eau) et autres indicateurs de pressions/menaces   | ✓          | Initialisation des travaux relatifs au second plan de gestion, cadrage méthodologique relatifs à la construction d'indicateurs pour le futur tableau de bord. |
|                               | - Appuyer/encourager les services compétents à la mise aux normes des réseaux d'assainissement.   |            |   |
|                               | - Créer/appuyer/renforcer les campagnes de nettoyage en mer   |            |   |
|                               | - Suivi des exigences de la DCE   |            |   |
|                               | - Définition d'un réseau d'intervention avec les partenaires associatifs, les agents d'AMP, du Conservatoire et des Collectivités aux actions antipollution, de dépollution, et aux suivis post-pollutions, |            |   |
|                               | - Soutien et accompagnement des projets visant à conserver, restaurer, réaffecter les habitats susceptibles d'accueillir les mammifères marins,   |            |   |
|                               | - Participation aux objectifs du plan chlordécone   |            |   |

|                                       |  |   |  |
|---------------------------------------|--|---|--|
| <b>Contrôle<br/>Sensibilisation</b>   | - Expertise et conseil auprès des porteurs de projet pour les évaluations d'incidence,   | ✓ | 7 avis rendus  |
|                                       | - Participation techniques et financières aux objectifs de la DCE  |   |  |
|                                       | - Sensibilisation/Accompagnement des opérateurs touristiques, des opérateurs de transports de passagers, des navires de transport de marchandises dans une démarche éco-responsable,     | ✓ | Sensibilisation des opérateurs commerciaux (croisiéristes) de Petite-Terre   |
|                                       | - Accompagnement des organisateurs de manifestations nautiques et des usagers de la mer dans une démarche éco-responsable,   | ✓ | Préconisations et encadrement de la course de Jet-ski Karujet  |
|                                       | - Renforcement du contrôle « police de la nature » sur la dégradation des espaces naturels terrestres et marins pouvant avoir des effets néfastes sur les habitats des mammifères marins |   |  |
|                                       | - Sensibilisation au respect de l'arrêté du 1er juillet 2011   | ✓ | Rappel systématique des éléments législatifs de protection des mammifères marins à l'occasion des analyses techniques pour les avis et accompagnement concernant les manifestations nautiques. |
| <b>Réglementation<br/>Encadrement</b> | - Application de la réglementation existante   |   |  |
|                                       | - Application de la Directive cadre européenne (2008/56/CE), du 17 juin 2008, dite « Stratégie pour le milieu marin »  |   |  |

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I | Nuisances sonores   | Engagement | Actions 2015  |
|----------------------------|---|------------|---|
| Connaissance<br>Suivi      | - Préciser les seuils de tolérance  | ✓          | Définitions des seuils par une recherche bibliographique approfondie et via consultation d'experts. Note interne présentée au bureau. |
|                            | - Déterminer les nuisances sonores provoquées lors des manifestations nautiques motorisées  |            |   |
|                            | - Détermination des zones de pollution acoustiques par des campagnes à la mer   | ✓          | Première carte sonore établie par la Station Acoustique Agoa pour le secteur sud Guadeloupe.  |
|                            | - Détection des cétacés par acoustique passive en Martinique et Iles du Nord en collaboration avec les partenaires régionaux transfrontaliers.                    |            | Déploiement pilote de la station acoustique Agoa sur la Guadeloupe.<br>Déploiement pilote de C-POD                                    |
|                            | - Exploiter les données récoltées par les (le) hydrophone(s) immergé(s) afin de déterminer et de quantifier les sources de pollution acoustiques                  | ✓          | Lancement du marché d'analyse des bandes sonores issues des campagnes bateau Agoa 2012-2014.  |
| Soutien<br>Accompagnement  | - Création et coordination d'un forum ouvert au public et organisation d'ateliers de travail sur les nuisances sonores sous-marines dans les Antilles françaises, |            |   |
|                            | - Soutien technique et financier pour la poursuite des travaux réalisés en Guadeloupe concernant l'hydrophone immergé, (thèse de Nadège Gandilhon)                | ✓          | L'hydrophone immergé en Guadeloupe a été fonctionnel seulement quelques jours. Il n'est ni immergé ni fonctionnel.                    |
|                            | - Formation autopsy afin de déterminer les causes des échouages et notamment celles liées aux accidents de décompression,   |            |   |

|                                       |  |   |   |
|---------------------------------------|--|---|---|
| <b>Contrôle<br/>Sensibilisation</b>   | - <b>Sensibilisation quant à l'utilisation de sonars militaires (SBAF) à l'intérieur du sanctuaire</b>   | ✓ | Désignation du Commandant de zone maritime au conseil de gestion Agoa.  |
|                                       | - <b>Expertise et conseil auprès des porteurs de projet pour les évaluations d'incidence</b>   | ✓ | 7 avis rendus   |
|                                       | - <b>Sensibilisation/police de la nature « respect » de l'arrêté du 1er juillet 2011</b>   |   | Rappel systématique des éléments législatifs de protection des mammifères marins à l'occasion des analyses techniques pour les avis et accompagnement concernant les manifestations nautiques |
|                                       | - <b>Actions visant à identifier des couloirs de navigation selon les catégories de navires...</b>   | ✓ | Première carte sonore établie par la Station Acoustique Agoa pour le secteur sud Guadeloupe   |
| <b>Réglementation<br/>Encadrement</b> | - <b>Proposition réglementaire : Mise en place d'une procédure d'autorisation au titre de l'arrêté du 1er juillet 2011 pour la mise en œuvre de recherches sismiques lourdes, d'utilisation de sonars basses fréquences ou de recherche avec acoustique active... campagne en mer en dehors des périodes de reproduction</b> | ✓ | 7 avis rendus   |
|                                       | - <b>Encadrement : prise en compte des zones identifiées pour la reproduction, la mise bas et l'alimentation notamment pour la recherche scientifique, les compétitions nautiques, le transport de marchandises... sous forme de couloirs de circulation maritime notamment...</b>   | ✓ | Tous les avis Agoa rendus se font sur la base des connaissances disponibles relatives aux zones fonctionnelles et la saisonnalité de certaines espèces.                                       |

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I        | Trafic commercial et plaisance  | Engagement | Actions 2015  |
|-----------------------------------|---|------------|---|
| <b>Connaissance Suivi</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les zones à haut risque de collision (trafic maritime important et zone de concentration de cétacés)</li> </ul>   | ✓          | Analyse des données issues des campagnes bateau Agoa 2012-2014 permettant d'actualiser les cartes de présence des animaux.  |
| <b>Soutien Accompagnement</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir/encourager la mise en place de systèmes de détection anticollision (type REPCET) ainsi que la recherche et l'expérimentation de nouvelles techniques</li> <li>- Formation/sensibilisation du personnel embarqué sur les stratégies de détections et d'évitement.</li> <li>- Eduquer et sensibiliser les capitaines des bateaux et les responsables des compagnies de transport sur les risques de collision.</li> </ul> |            |   |
| <b>Contrôle Sensibilisation</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation au respect de l'arrêté du 1er juillet 2011</li> <li>- Coopérer avec les compagnies de transports maritimes afin d'obtenir des informations sur les collisions (fréquence et distribution)</li> </ul>   | ✓          | Rappel systématique des éléments législatifs de protection des mammifères marins à l'occasion des analyses techniques pour les avis et accompagnement concernant les manifestations nautiques |
| <b>Réglementation Encadrement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdire/prévenir les zones sensibles et/ou à des périodes vitales les compétitions d'engins rapides (VNM, Offshore, Régate...)</li> <li>- Utilisation de l'AIS</li> <li>- Utilisation du système REPCET</li> </ul>   | ✓          | Encadrement de la course de Jet-ski Karujet   |

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I    | Interactions avec la pêche   | Engagement | Actions 2015   |
|-------------------------------|--|------------|--|
| Connaissance<br>Suivi         | - Mise en place d'enquêtes de terrain en partenariat avec l'IFREMER auprès des pêcheurs professionnels afin d'identifier les espèces de mammifères marins concernées.  |            |  |
|                               | - Mise en place de questionnaires de terrain en collaboration avec l'Ifremer en Martinique et Guadeloupe pour le programme Système d'Information Halieutique (SIH) (espèces observées, localisation, date, déprédation...).        |            |  |
| Soutien<br>Accompagnement     | - Formation des pêcheurs volontaires à l'identification des cétacés en collaboration avec les associations locales, l'Ifremer, les comités régionaux des pêches.   |            |  |
|                               | - Soutien/indemnisation des marins qui participent aux travaux d'observation, d'identification...  |            |  |
|                               | - Sensibiliser/impliquer les pêcheurs professionnels à la protection des mammifères marins et à l'acquisition de connaissance (cf. contrats bleus Grenelle de la mer attribués aux professionnels volontaires).                    |            |  |
| Contrôle<br>Sensibilisation   | - Sensibilisation au respect de l'arrêté du 1er juillet 2011 notamment pour ce qui concerne le signalement des prises accidentelles.   | ✓          | Prise de contact avec le ministère : l'application de l'arrêté captures accidentelles est toujours en cours. |
| Réglementation<br>Encadrement | - Encadrer les activités de pêche susceptibles de perturber, d'altérer et/ou de détruire les mammifères marins, leurs habitats, les zones de reproduction, les zones d'alimentation et les ressources alimentaires (céphalopodes). |            |  |
|                               | - Rapporter les prises accidentelles conformément à la réglementation du 1er juillet 2011.   | ✓          | Prise de contact avec le ministère : l'application de l'arrêté captures accidentelles est toujours en cours. |

## A) Les interactions étudiées

| Intitulé plan de gestion I    | Activités d'observation des mammifères marins  | Engagement | Actions 2015   |
|-------------------------------|--|------------|--|
| Connaissance<br>Suivi         | - Etude des comportements des cétacés en situation d'interaction.  |            |  |
|                               | - Etude quant au nombre d'activités envisageables par zone/population de cétacés afin de réaliser la carte des vocations.  | ✓          | Etude de caractérisation de l'activité d'observation commerciale des cétacés.  |
| Soutien<br>Accompagnement     | - Mise en place de formations, de plaquette d'information à destination des plaisanciers, des pêcheurs, des transporteurs de passagers, des opérateurs touristiques,   | ✓          | Formation opérateurs RNPT ; Création et diffusion Plaquette grand public   |
|                               | - Mise en place d'une formation des opérateurs souhaitant exercer une activité de whale watching en activité principale et/ou opportuniste   |            |  |
| Contrôle<br>Sensibilisation   | - Mise en place d'une formation « police de la nature » relative aux règles d'approche des mammifères marins auprès des gendarmes, des gestionnaires d'AMP, etc...   |            |  |
|                               | - Renforcement du contrôle sur le dérangement et le harcèlement des cétacés,   |            |  |
|                               | - Sensibilisation des acteurs aux techniques d'approche,   | ✓          | Formation opérateurs de transport/visite travaillant à destination de la Réserve naturelle de Petite-Terre.                  |
|                               | - Sensibilisation au respect de l'arrêté du 1er juillet 2011   |            |  |
| Réglementation<br>Encadrement | - Mise en place d'un label et/ou d'une réglementation whale watching incluant l'obtention d'une licence pour exercer une activité de whale watching (concours, examen, niveau de connaissances des mammifères marins). | ✓          | Etude de caractérisation de l'activité d'observation commerciale des cétacés.<br>Liste de propositions de mesure de gestion. |

**Commentaires :** En 2015 l'étude de caractérisation de l'activité commerciale d'observation a été menée. Elle a notamment permis une évaluation des pratiques des opérateurs et constitue une première évaluation de l'impact de cette activité sur les populations de cétacés.

Suite à la présentation de cette étude en conseil de gestion en novembre 2015, une commission ad hoc a été mise en place et dont le mandat est de :

- définir le code de pratique de cette activité au sein d'Agoa.
- définir les besoins en matière de formation des opérateurs et d'outils de diffusion de l'information naturaliste (aux opérateurs et aux clients).
- proposer au conseil de gestion des mesures d'encadrement de l'activité.

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé<br>plan de<br>gestion I  | <b>Encourager la recherche scientifique</b>   | Engagement | Actions 2015   |
|-----------------------------------|---|------------|--|
|                                   | Etat des populations de mammifères marins/Etat des pressions anthropiques   |            |  |
| <b>Connaissance<br/>Suivi</b>     | - Etude des comportements des cétacés en situation d'interaction.   |            |  |
|                                   | - Etude quant au nombre d'activités envisageables par zone/population de cétacés afin de réaliser la carte des vocations.   | ✓          | Etude de caractérisation de l'activité d'observation commerciale des cétacés.  |
|                                   | - Définition des aires de repos, de reproduction, de mise-bas, d'alimentation de certaines espèces (bio-indicateur)   | ✓          | Rapport d'analyse campagnes bateau Agoa 2012-2014  |
|                                   | - Documenter les changements dans l'abondance et la distribution interannuelles et à l'échelle saisonnière.   | ✓          | Rapport d'analyse campagnes bateau Agoa 2012-2014  |
|                                   | - Détection des cétacés par acoustique passive  | ✓          | Déploiements pilotes de la Station Acoustique Agoa et de C-POD   |
|                                   | - Etudes biologiques : indice relatif de contact, indice relatif d'abondance, densité relative, taux de juvéniles, taille moyenne de groupe, taux de survie, référentiel de contamination diverse | ✓          | Synthèse des campagnes 2012-2014 réalisé par l'Observatoire PELAGIS ; Station Acoustique Agoa ; C-POD                        |
|                                   | - Etudes écologies : indice d'occupation de l'espace ou fréquence relative par espace, indices de suivis des facteurs influençant leur distribution...  | ✓          | Rapport d'analyse campagnes bateau Agoa 2012-2014 et synthèse bibliographique  |
| <b>Soutien<br/>Accompagnement</b> | - Structurer/encadrer/prioriser les travaux de recherche scientifique   |            |  |
|                                   | - Collecter les informations et mettre en commun les données (méta-données, réseau échouage, expertises).   | ✓          | Rapport d'analyse campagnes bateau Agoa 2012-2014 et synthèse bibliographique  |
|                                   | - Capitaliser et diffuser les résultats auprès des instances internationales, de la communauté scientifique et des décideurs politiques nationaux.  | ✓          | Publication en ligne sur le site Agoa de tous les rapports réalisés dans le cadre ou pour Agoa (une vingtaine de références) |
|                                   | - Renforcer les capacités des scientifiques locaux.   |            |  |
|                                   | - Mettre en place des partenariats avec les pays de la région Caraïbes  | ✓          | Décision du conseil de gestion de développer un jumelage avec le sanctuaire  |

|                        |   |   |   |
|------------------------|---|---|---|
|                        |   |   | Yarari (Saba, Bonaire).<br>Participation au réseau MAMPAN.<br>Mise en place de la commission coopération internationale du conseil de gestion Agoa. |
| <b>Contrôle</b>        |   |   |   |
| <b>Sensibilisation</b> | - Sensibilisation des acteurs impliqués aux techniques d'approche et au respect de l'arrêté du 1er juillet 2011 | ✓ |   |
| Réglementation         | /   |   |   |
| Encadrement            |   |   |   |

**Commentaires :** Suite à la fin des campagnes bateau de collecte de données en 2014, l'accent a été mis sur l'analyse des données collectées et leur évaluation (rapport coût / efficacité des protocoles mis en œuvre).  
Par ailleurs le travail concernant le second plan de gestion va permettre la définition d'indicateurs de suivi des enjeux de préservation du patrimoine naturel. Le développement des nouvelles actions de suivi se feront dans ce cadre.

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé plan de gestion I | Faire connaître le sanctuaire Agoa  | Engagement | Actions 2015  |
|----------------------------|---|------------|---|
| Connaissance<br>Suivi      | - Réalisation de programmes de sensibilisation basés sur les MM et leur environnement (côtiers et océaniques).  | ✓          | Programme de sensibilisation des enfants en partenariat avec MEMB<br>Conférence « Kozé Agoa »<br>Conférence grand public « Arrivées de baleines » à Saint-Martin. |
|                            | - Création d'outils de communication/sensibilisation (films, livrets, exposition itinérante, etc).  | ✓          | Plaquette institutionnelle flyer grand public ; set de 4 kakemono ; poster ; flamme, panneaux.  |
|                            | - Réalisation d'un film de 26 mn pour diffusion sur les chaînes locales et nationales (biodiversité, menaces, solutions proposées par Agoa et les structures locales) |            |   |
| Soutien<br>Accompagnement  | - Utilisation des outils pédagogiques existants,  | ✓          | Achat de BD en FR et en EN réalisé par MEMB et distribution aux enfants dans le cadre des animations faites en partenariat Agoa - MEMB                            |
|                            | - Utilisation des événements locaux, nationaux, régionaux   | ✓          | UK overseas territories conference<br>Colloque national AMP (Brest)<br>Forum des gestionnaires<br>Bodlanmè  |
|                            | - Intervention dans les écoles en lien avec les partenaires locaux.   | ✓          | Programme de sensibilisation des enfants en partenariat avec MEMB   |

|                                     |   |   |   |
|-------------------------------------|---|---|---|
| <b>Contrôle<br/>Sensibilisation</b> | - Cibler les publics : usagers de la mer, responsables politiques, scolaires,   |   |   |
|                                     | - Diffusion des codes de bonnes conduites (plaquette, films dans les avions et les navettes maritimes, articles de presse) auprès des opérateurs touristiques, agences de voyage, compagnies aériennes. | ✓ | Diffusion des outils auprès des partenaires Agoa  |
|                                     | - Communication permanente dans tous les médias pour tous les évènements  | ✓ | 5 communiqués de presse<br>Actualisation mensuelle de la rubrique actualités du site web Agoa.                                  |
|                                     | - Remise à jour du site internet et actualisation régulière qui présentera l'actualité, des documents pédagogiques, etc.  | ✓ | Actualisation mensuelle de la page actualité du site web Agoa.<br>Mise en ligne au fur et à mesure de la documentation publique |
| Réglementation<br>Encadrement       | /   |   |   |

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé plan de gestion I              | <b>Faire respecter la déclaration</b><br>Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la surveillance du sanctuaire | Engagement | Actions 2015  |
|---|---|------------|---|
| <b>Connaissance</b><br><b>Suivi</b>     | - Déterminer les zones/activités qui nécessitent des interventions (police de la nature) en priorité            |            |   |
| <b>Soutien</b><br><b>Accompagnement</b> | - Formation/présence sur le terrain des personnels habilités  | ✓          | Echange avec les gestionnaires dans le cadre du Forum |
| Contrôle<br>Sensibilisation             | /   |            |   |
| Réglementation<br>Encadrement           | /   |            |   |

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé plan de gestion I                | Mettre en place un organe de gouvernance et de consultation  | Engagement | Actions 2015  |
|---|--|------------|---|
| <b>Connaissance</b><br><b>Suivi</b>       | - Suivi des projets et actions qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur les mammifères marins et leurs habitats        | ✓          | Rendu d'avis à toutes les sollicitations des services instructeurs. |
| Soutien<br>Accompagnement                 | /  |            |   |
| <b>Contrôle</b><br><b>Sensibilisation</b> | - Saisine sur les projets et actions qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur les mammifères marins et leurs habitats. | ✓          | Rendu d'avis à toutes les sollicitations des services instructeurs. |
| Réglementation<br>Encadrement             | /  |            |   |

**Commentaires :** Deux conseils de gestion se sont réunis en 2015 permettant la mise en fonctionnement de la gouvernance opérationnelle : élection du président et du bureau, adoption du règlement intérieur et rendus d'avis via délibérations. Le bureau s'est également réuni deux fois en 2015, de même que la commission coopération internationale.

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé plan de gestion I | Reconnaissance du sanctuaire Agoa au titre SPAW | Engagement | Actions 2015    |
|----------------------------|---|------------|-----------------|
| <b>Connaissance</b>        |   |            |                 |
| <b>Suivi</b>               | - Réalisation du dossier de candidature         | ✓          | Action clôturée |
| Soutien                    |   |            |                 |
| Accompagnement             | - /   |            |                 |
| Contrôle                   |   |            |                 |
| Sensibilisation            | - /   |            |                 |
| Réglementation             |   |            |                 |
| Encadrement                | - /   |            |                 |

## B) Objectifs identifiés dans la déclaration du sanctuaire

| Intitulé plan de gestion I | Etablir une coopération régionale et internationale   | Engagement | Actions 2015  |
|----------------------------|---|------------|---|
| Connaissance Suivi         | - Répertorier l'ensemble des projets régionaux sur les mammifères marins et leurs habitats,   | ✓          | Collaboration avec acteurs locaux (gestionnaires, association) et régionaux gestionnaires et scientifiques)   |
|                            | - Intégrer les réseaux régionaux et internationaux,   | ✓          | Participation au réseau MAMPAN (mammifères marins et aires marines protégées dans la région caraïbe).<br>Mise en place de la commission coopération internationale du conseil de gestion Agoa.<br>Echanges réguliers avec le CAR SPAW |
|                            | - Elaborer des échanges techniques en matière de gouvernance, de communication, de projets scientifiques, d'échanges de données avec les sanctuaires existants et notamment celui de Pelagos. | ✓          | Relations techniques régulières avec l'équipe de la partie française de Pélagos et le secrétariat exécutif, échanges technique avec le Parc Marin du Saguenay Saint-Laurent.  |
| Soutien Accompagnement     | - Soutenir/accompagner les projets de création de sanctuaires (Antilles néerlandaises, etc.   | ✓          | Accompagnement lors de la création du sanctuaire Yarari (Pays-Bas) et décision de jumelage.   |
|                            | - Favoriser/encourager le jumelage d'Agoa avec d'autres sanctuaires.  | ✓          | Jumelage avec le Stellwagen Bank National Sanctuary (USA) et le Parc Marin du Saguenay Saint-Laurent (canada)<br>Décision de jumelage avec Yarari (Pays-Bas)  |
|                            | - Intégrer/faire participer les partenaires régionaux à tous les projets du sanctuaire Agoa.  | ✓          | Echanges techniques dans le cadre de MAMPAN avec Yarari, Saba, Statia et Sint-Marten.   |
| Contrôle Sensibilisation   | - Créer les conditions favorables à la mise en place de projets de coopération régionale en matière de recherches scientifiques, de communication, de formations, de sensibilisation)         | ✓          | Participation au réseau MAMPAN (mammifères marins et aires marines protégées dans la région caraïbe).   |
|                            | - Elaborer des actions de sensibilisation et de communication communes,   |            |   |
| Réglementation Encadrement | - Etudier/envisager des projets de coopération en matière de surveillance sur les Antilles néerlandaises (SXM/SABA/STATIA) lors de la création de leur sanctuaire).                           | ✓          | Echange techniques sur la problématique acoustique avec l'IMARES ( <i>Institute for Marine Resources and Ecosystem Studies</i> -Pays-Bas)   |

**Commentaires :** En 2015 la commission coopération internationale a été mise en place par le conseil de gestion ; elle pour vocation de favoriser les échanges avec les pays voisins et promouvoir la protection des mammifères marins à l'échelle régionale.





[www.sanctuaire-agoa.fr](http://www.sanctuaire-agoa.fr)

**Agence des aires marines protégées - Sanctuaire Agoa**

2 Rue du Lys Blanc Lotissement « Les Hauts de Montéran » 97120 Saint-Claude

**Agence des aires marines protégées (siège)**

16 quai de la douane / BP 42932 / F-29229 Brest cedex 02

